



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Chine

Question au Gouvernement n° 311

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Noël Mamère.

M. Noël Mamère. Monsieur le président, en visite depuis deux jours dans notre pays, le dissident chinois Wei Jingsheng voulait voir de plus près comment fonctionne la plus vieille démocratie du monde, de laquelle il attend tellement pour son pays.

Contrairement aux apparences, M. Wei Jingsheng doit être satisfait de voir comment fonctionne cette assemblée, parce que, dans son pays, lorsqu'on s'oppose, on n'a pas le droit de partir libre. On va en prison, comme lui vient de passer dix-huit années de sa vie.

M. Wei Jingsheng est dans la tribune et notre assemblée s'honorerait de l'applaudir. (Les députés du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste et de nombreux députés du du groupe communiste se lèvent et applaudissent.)

Il y a des coïncidences qui font symbole. Notre Premier ministre rappelait tout à l'heure le «J'accuse» d'Emile Zola, en 1898.

En 1978, un homme, Wei Jingsheng, s'est levé au premier printemps de Pékin pour réclamer, sur le mur de la démocratie, l'instauration de la démocratie dans son pays. Il a payé de dix-huit années de prison son défi au pouvoir et à ceux qui, aujourd'hui, profitent de leur position dominante pour demander à l'Occident de se taire. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères. Je voudrais savoir s'il compte infléchir la position de la France à l'égard des droits de l'homme en Chine, et notamment, devant la commission des droits de l'homme de l'ONU, changer la position de la France, qui s'est toujours opposée à une censure de la Chine. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, vous le savez, l'action en faveur des droits de l'homme est une des composantes essentielles de la démarche de ce Gouvernement, sur tous les plans, et notamment sur celui de la politique étrangère. Nous nous sommes attelés à une action de tous les instants, même lorsqu'il ne se produit pas d'événement exceptionnel.

En même temps, s'agissant de toutes les situations dans le monde où les droits de l'homme ne sont pas encore respectés comme ils devraient l'être, nous sommes animés par la volonté tenace d'être utiles dans nos démarches et d'inscrire notre action dans un processus qui permette à des pays qui n'ont pas encore la possibilité de bénéficier des formes de la démocratie et du débat politique que nous connaissons ici, d'en bénéficier le plus possible, dans des conditions qui assureront la consolidation de ces progrès. Voilà ce qui inspire nos actions.

L'action et le combat de M. Wei Jingsheng ont été suivis avec beaucoup d'attention par l'opinion publique occidentale, européenne, française. Sa condamnation avait été unanimement réprouvée. Sa libération a été unanimement saluée. Et elle s'inscrit dans la lutte dont je parlais. Nous sommes engagés avec nos partenaires européens dans une discussion dont l'objet est d'avoir l'approche la plus homogène possible. Car nous pensons que c'est comme cela que nous pourrions nous faire entendre, à l'intérieur d'un dialogue sino-européen.

D'ores et déjà, la Chine - ce n'est qu'un premier pas, naturellement, mais il a le mérite d'exister - a déclaré son intention de signer le pacte de l'ONU sur les droits économiques et sociaux. En outre, des discussions sont en cours, qui pourraient conduire à ce que la Chine signe le pacte des Nations unies sur les droits civils et

politiques.

A l'intérieur de cette concertation, les pays européens les plus directement concernés, en l'occurrence la Grande-Bretagne et la France - pays auxquels M. Wei Jingsheng a rendu visite -, ont adopté une démarche commune, et, dans les deux cas, il a été reçu par un membre du Gouvernement. En France, c'est M. Charles Josselin qui le recevra. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Noël Mamère](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 311

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 1998, page 282

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 janvier 1998